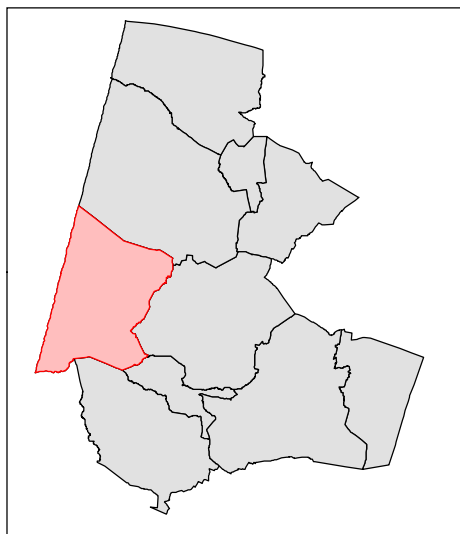




Légende

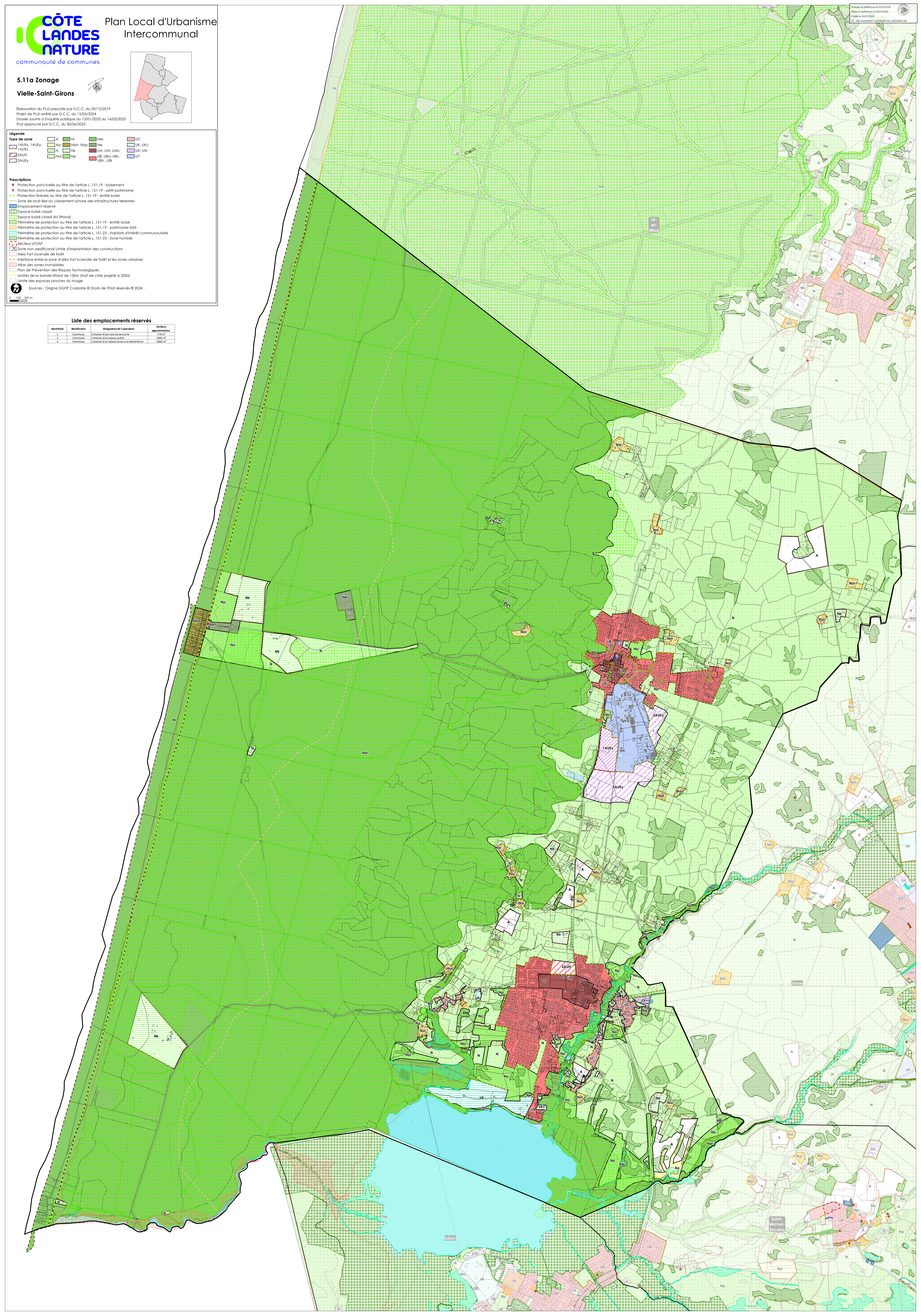
Type de zone

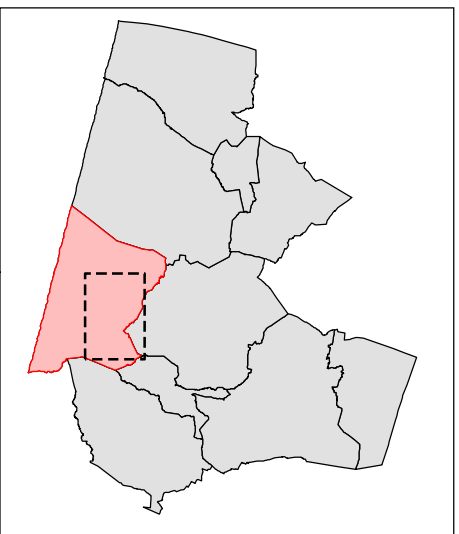
	A	Ni	Ner	UC
	Ap	Nbh: Nbp	Ne	UK: UKC
	N	Nk	UA: UAl: UAIC	UX: UXr
	Nai	Np	UB: UBα: UBβ: UBH: UB1	UY

-  **Prescriptions**
 -  Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - b) - b) - b)
 -  Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - p) - p) - p)
 -  Protection linéaire au titre de l'article L. 151-19 - e) - e) - e)
 -  Zone de brui forte ou classement selon des infrastructures terrestres
 -  Espace boisé classé
 -  Espace boisé classé (allotirage)
 -  Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - p) - p) - p)
 -  Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - p) - p) - p)
 -  Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - Habitats d'intérêt communautaire
 -  Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - Zone humide
 -  Secteur d'habitat
 -  Zone non assainissant Limité d'implantation des constructions
 -  Aléa Fort incendie de forêt
 -  Interface entre la zone d'aléa fort incendie de forêt et les zones urbaines
 -  Aléa des zones inondables
 -  Plan de Prévention des Risques Technologiques
 -  Limites de la bande littorale de 150m (trait de côte projeté à 2050)
 -  Limites des espaces proches du littoral

Liste des emplacements réservés

Identifiant	Bénéficiaire	Désignation de l'opération	Surfaces approximatives
1	Commune	Création d'une voie de desserte	778 m ²
2	Commune	Création d'un espace public	1082 m ²
3	Commune	Création d'un nouvel accès à la déchetterie	1860 m ²





5.11b Zonage

Vielle-Saint-Girons

Élaboration du PLUI prescrite par D.C.C. du 09/12/2019
Projet de PLUI arrêté par D.C.C. du 15/05/2024
Dossier soumis à Enquête publique du 13/01/2025 au 14/02/2025
PLUI approuvé par D.C.C. du 30/06/2025

Légende

Type de zone	2AUey	Nai	Ner	UC
1AUey; 1AUey;	A	Nk	UA; UA; UA;	UK; UK;
1AUey	Ap	Np	UB; UB; UB;	UX; UX;
2AUH	N	Ner	UBH; UBH;	UY

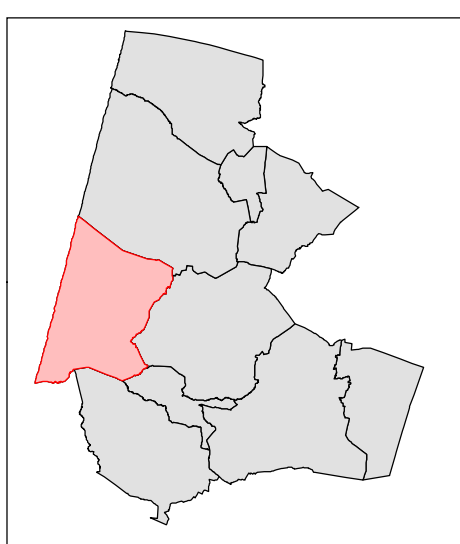
Prescriptions

- Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - boisement
- Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - petit patrimoine
- Protection linéaire au titre de l'article L. 151-19 - entité boisée
- Zone de bruit liée au classement sonore des infrastructures terrestres
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé
- Espace boisé classé (loi littoral)
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - entité boisée
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - habitats d'intérêt communautaire
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-23 - Zone humide
- Secteur d'OAP
- Zone non aedificandi Limite d'implantation des constructions
- Aléa fort incendie de forêt
- Interface entre la zone d'aléa fort incendie de forêt et les zones urbaines
- Plan de Prévention des Risques Technologiques

Sources : Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2024.

Liste des emplacements réservés

Identifiant	Bénéficiaire	Désignation de l'opération	Surfaces approximatives
1	Commune	Création d'une voie de desserte	778 m²
2	Commune	Création d'un espace public	1082 m²
3	Commune	Création d'un nouvel accès à la déchetterie	880 m²



Risques

- Aléa Fort incendie de forêt
- Interface entre la zone d'Aléa fort incendie de forêt et les zones urbaines
- Atlas des zones inondables
- Plan de Prévention des Risques Technologiques
- Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe
-  Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave



Sources : Origine DGEIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2024

0 100 200 m